



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p>BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p>CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p>CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,</p> <p>CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p>CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,</p> <p>FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane</p> <p>LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,</p> <p>LIAUSSON : M.BETZ Bruno,</p> <p>LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques,</p> <p>MERIFONS : M.OLLIER Pierre,</p> <p>MOUREZE : M.NAVAS Gabriel,</p> <p>NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,</p> <p>OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,</p> <p>PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,</p> <p>PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,</p> <p>SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p>USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p>VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p> <p>VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Service urbanisme communautaire – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise qualifié de la Commune de CLERMONT l'HERAULT à la Communauté de Communes du Clermontais.

Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES informe les membres du conseil communautaire que par délibération en date du 15 décembre 2010 le conseil communautaire a approuvé, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, une convention avec la commune de Clermont l'Hérault pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-07-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Il précise que cette convention de mise à disposition arrive à échéance au 31 décembre 2011, il convient en conséquence de la renouveler, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 ;
- Durée hebdomadaire de mise à disposition : 46 % de son temps de travail mensuel ;
- Remboursement : Les salaires et charges correspondant au temps de travail consacré à la Communauté de Communes seront remboursés par celle-ci, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Il ajoute que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

ADOpte la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.